drone-spot

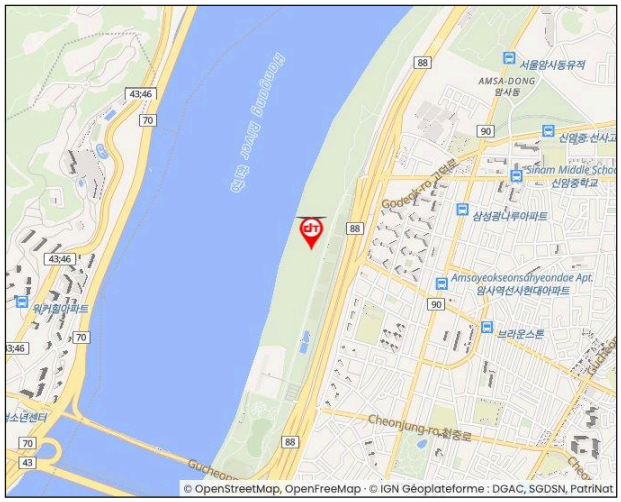
FICHE DE VOL

Générée le 17 novembre 2026

Cheonho-dong, Gangdong-gu, Séoul

Non précisé · Corée du Sud

Coordonnées GPS	37.55199, 127.12152
Altitude	11 m
Hauteur maximale	100 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Hélistation de 2001 Fashion & Life Store 1,3 km, direction S · spot 10 m plus bas
Référence du spot	303096



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+09:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	06:45	07:13	17:20	17:48	10 h 06	07:13–07:52 · 16:41–17:20
Mer. 18 nov.	06:46	07:14	17:19	17:47	10 h 05	07:14–07:53 · 16:40–17:19
Jeu. 19 nov.	06:47	07:15	17:19	17:47	10 h 03	07:15–07:54 · 16:40–17:19

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Hélistation de 2001 Fashion & Life Store	Hélistation	1,3 km, direction S	21 m
Hélistation de Daewoo Han River Benesse Apartments	Hélistation	1,3 km, direction S	21 m
Hélistation de Guri	Hélistation	1,6 km, direction N	27 m
Familie Apartments Hélistations	Hélistation	2,0 km, direction SE	22 m

Description

Hangang Drone Park est un parc de Séoul où les drones sont autorisés

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=303096

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=37.55199&lon=127.12152
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.